

Guide des labels et certifications

Entreprises textile et habillement

PromoTEX
ECOUTER, AGIR, PROMOUVOIR

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES & HABILLEMENT | NORD

V1 - septembre 2025

SOMMAIRE

Environnement
- BioRé Sustainable Textiles
- Bluesign
- Oeko-Tex Made in Green
- Oeko-Tex STEP

1

Social
- Business Social Compliance Initiative
- Fair Trade Max Havelaar
- Fair Wear Foundation

2

Matière première
- Better Cotton initiative
- Bio Equitable Organic Fair Trade
- BioRé Sustainable Cotton
- Ecocert Recycled Textile Standard
- Fairtrade Cotton
- Global Organic Textile Standard
- Global Recycled Standard
- Masters of FLAX FIBRE
- Masters of LINEN
- Organic 100 Content Standard
- Recycled 100 Claim Standard
- Responsible Wool Standard

3

Origine géographique
- France terre textile
- Entreprise du patrimoine vivant
- Origine France Garantie

4

Toxicité / Santé
- Oeko-Tex Standard 100
- Zero Discharge of Hazardous Chemicals

5

Economie circulaire
- AFAQ Eco-conception
- Cradle to Cradle
- Ecolabel

6

Introduction

Ce guide a été conçu comme un outil pratique à destination des entreprises des filières textile et habillement, pour leur offrir une vision claire et structurée des principaux labels et certifications existants.
Un label désigne une marque distinctive créée et apposée sur des marchandises pour en garantir l'origine ou les conditions de fabrication. Cette notion n'est pas figée d'un point de vue réglementaire, et tous les labels ne se valent pas.
Les labels les plus fiables sont ceux conformes à la norme ISO 14024. D'autres exigences témoignent de la fiabilité des labels selon l'ADEME :

- Le contrôle et la certification réalisés par un organisme tiers indépendant.
- Les critères environnementaux portant sur l'ensemble du cycle de vie du produit et sur plusieurs impacts environnementaux.
- Les critères environnementaux visant à réduire les impacts les plus significatifs du produit.
- La disponibilité et l'accessibilité à tous du cahier des charges.
- La révision régulière des critères environnementaux.

Chaque fiche de ce présent guide présente de manière synthétique les informations essentielles de chaque label : présentation, cible, conditions, objectifs, avantages, modalités de certification.

Ce guide a pour objectif d'aider les acteurs du secteur à faire des choix pertinents de labellisation, en cohérence avec leurs valeurs et leurs besoins.

La labellisation répond généralement à l'un des trois grands objectifs suivants :

- **Valider des allégations** : s'assurer que les déclarations faites par la marque ou le fabricant sur les caractéristiques sociales ou environnementales du produit soient vérifiables, fiables et transparentes.

- **Garantir la traçabilité** : assurer une transparence complète sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, depuis les matières premières jusqu'au produit final, en garantissant des pratiques responsables à chaque étape.

- **Répondre au devoir de vigilance et aux engagements RSE** : Veiller au respect des obligations légales et éthiques, notamment en matière de droits humains, de conditions de travail, et d'impact environnemental, afin de prévenir les risques liés à leurs activités ou à celles de leurs fournisseurs.

Les informations présentées dans ce guide ont été collectées à partir de plusieurs sources complémentaires.

La consultation des sites officiels des labels et organismes certificateurs a permis de recenser les critères, les exigences et les domaines d'application de chaque label.

Cette recherche documentaire a été complétée par des entretiens réalisés avec plusieurs entreprises textiles implantées dans les Hauts-de-France. Ces retours d'entreprises ont permis d'enrichir ces informations en apportant un éclairage concret sur l'utilisation pratique des labels, sur les difficultés rencontrées et sur les avantages perçus par les entreprises du secteur.

Afin de réaliser un guide complet, il a semblé important d'ajouter une dimension terrain qualitative aux données théoriques rapportées.

PromoTEX
ECOUTER, AGIR, PROMOUVOIR
UNION DES INDUSTRIES TEXTILES & HABILLEMENT | NORD

PromoTEX
ECOUTER, AGIR, PROMOUVOIR

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES & HABILLEMENT | NORD

Environnement

1

BIORÉ SUSTAINABLE TEXTILES

Environnement - Social - Toxicité - Traçabilité

PRÉSENTATION :

Le label **BioRé Sustainable Textiles,** créé en 1993 garantit un processus de fabrication qui respecte des critères sociaux et écologiques tout au long de la production.

Plus large que le label **BioRé Sustainable Cotton**, il couvre l'entièreté du processus de fabrication des textiles, en mettant l'accent sur les pratiques durables à chaque étape de la chaîne de production, depuis la culture des matières premières jusqu'à la fabrication des produits textiles finis.

CONDITIONS :

Pour être labellisé BioRé, l'entreprise doit :

- Fabriquer un produit à partir de coton labellisé Bioré Sustainable Cotton
- Proscrire les produits chimiques du processus de transformation de la fibre
- Utiliser des méthodes de teinture naturelles
- Utiliser des modes de transports écologiques
- Respecter les droits des travailleurs (non discrimination, sécurité...)

Ce label repose sur 5 principes :

- Un coton biologique équitable
- Une transformation de la fibre qui respecte l'environnement
- Une innovation permettant un bilan carbone neutre
- Une traçabilité dans la production
- Des conditions de travail décentes

CIBLE :

Le label Bioré Sustainable Textiles s'intéresse à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement, de la transformation du coton BioRé Sustainable Cotton jusqu'aux textiles confectionnés.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

La Fondation BioRé est propriétaire du label Bioré, mais Remei AG, titulaire d'une licence, est responsable du respect des normes et exigences relatives au label de qualité tout au long de la chaîne de valeur, elle est tenue d'appliquer un système complet d'assurance qualité.

BLUESIGN

Environnement - Social - Traçabilité

PRÉSENTATION :

Ce label intervient sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement textile, de la transformation au commerce du produit.

Sur le **plan environnemental,** il certifie les productions n'utilisant aucune substance toxique ou cancérigène, il enjoint les marques à élaborer un plan de durabilité pour limiter leurs consommations d'énergie, d'eau et leurs émissions de CO2.

Sur le **plan social,** il interdit le travail forcé, le travail des enfants, les discriminations et les maltraitances. Il prône la liberté syndicale, le droit de négociation collective, le respect d'un temps de travail décent, d'une égalité paritaire et un environnement de travail propre et sécurisé.

CONDITIONS :

Le label repose sur **5 principes** :

- **La productivité des ressources**
- **La sécurité des consommateurs**
- **La santé et la sécurité au travail**
- **Les émissions atmosphériques**
- **Les émissions d'eau**

CIBLE :

L'objectif de Bluesign est de lier les fournisseurs de produits chimiques, les fabricants de textile et les marques afin de promouvoir une industrie textile transparente et responsable.

Le label s'applique aux produits chimiques, aux processus, aux matériaux et aux produits.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

La société générale de surveillance s'occupe des inspections et des audits, et attribue les certifications.

Des contrôles réguliers sont effectués auprès des marques par l'entreprise Bluesign Technologies AG.

3 variantes du label:

- Bluesign **product** : certifie que le produit dans son ensemble respecte le cahier des charges
- Bluesign **fabric** : atteste d'un produit composé à 90% de textile Bluesign
- Bluesign **approved** : atteste qu'au moins un composant du produit répond aux critères du label

OEKO-TEX MADE IN GREEN

Traçabilité - Environnement - Social - Toxicité

PRÉSENTATION :

Ce label de traçabilité des produits garantit que les textiles labellisés ont été fabriqués à partir de matières testées vis-à-vis des **substances nocives**, par des entreprises **socialement responsables, respectueuses de l'environnement** et de la sécurité des travailleurs. Le label assure la **traçabilité** des produits dans leur chaîne de production.

CONDITIONS :

Pour être labelisés Made in Green :

- Les produits doivent être labelisés ***OEKO-Tex Standard 100, OEKO-Tex Organic Cotton ou OEKO-Tex Leather Standard***
- Les entreprises doivent être labelisés **OEKO-Tex STeP**

CIBLE :

Le label s'applique aux produits textiles, vêtements, articles de maison, matelas, revêtements de sièges de voitures ou encore aux articles d'hygiène.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

En France, pour obtenir ce label, les entreprises doivent s'adresser à l'IFTH. Ce dernier effectue les tests en laboratoire à partir d'échantillons, et délivre ou non la certification.

Une fois le label obtenu, il est valide pour **un an.**

Avantage :

Depuis le 1er janvier 2023, les entreprises qui présentent un article labellisé OEKO-TEX® MADE IN GREEN peuvent **recevoir la prime Refashion pour l'éco-modulation relative aux labels.** Cette prime versée pour chaque référence est de 0,30€ ou de 0,03€ selon le volume et la catégorie (Textiles d'habillement, Linge de maison, Chaussures) des mises en marché.

OEKO-TEX STEP

(SUSTAINABLE TEXTILE & LEATHER PRODUCTION)

Environnement - Social - Traçabilité

PRÉSENTATION :

Cette certification ne teste pas les produits en tant que tels, mais les conditions dans lesquelles ils sont fabriqués.
Elle garantit des conditions de travail socialement acceptables et sûres, ainsi qu'une production durable tout au long de la chaîne d'approvisionnement de l'industrie du textile et du cuir.

Cette certification garantit aux consommateurs que toutes les personnes employées dans la chaîne de production et d'approvisionnement du produit fini bénéficient de conditions de travail équitables et sûres.

CONDITIONS :

La certification STeP comprend un système de notation à trois niveaux :

- **Niveau 1** : niveau d'entrée
- **Niveau 2 :** bonne mise en œuvre des meilleures pratiques avec un potentiel d'optimisation supplémentaire
- **Niveau 3** : mise en œuvre exemplaire des meilleures pratiques

Le label repose sur 6 principes essentiels :

- **Gestion des produits chimiques**
- **Performance environnementale**
- **Responsabilité sociale**
- **Santé et sécurité au travail**
- **Management de la qualité**
- **Management environnemental**

CIBLE :

Oeko-Tex STeP permet de certifier toutes les entreprises impliquées dans le processus de fabrication des produits textiles et cuir (filage, tricotage, tissage, ennoblissement, confection...)

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

En France, pour obtenir ce label les entreprises doivent s'adresser à l'IFTH (Institut Français du Textile et de l'Habillement). La certification du site de production est valable 3 ans, durant lesquels l'IFTH effectue des audits de conformité aléatoires.

Chaque site reçoit un rapport STeP détaillé, comprenant les résultats de l'outil d'évaluation en ligne et de l'audit d'experts. Le certificat STeP associé indique à la fois la note globale finale et la note individuelle pour chacun des six modules de base.

Avantage :

Associé au label OEKO-Tex Standard 100, le label STEP permet l'accès à l'étiquetage produit OEKO-Tex Made in Green, reconnu par Refashion pour l'éco-modulation.

PromoTEX
ECOUTER, AGIR, PROMOUVOIR

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES & HABILLEMENT | NORD

Social

2

BUSINESS SOCIAL COMPLIANCE INITIATIVE (BSCI)

Social

PRÉSENTATION :

Fondée sur des principes internationaux des droits de l'homme, du travail et de l'environnement, l'initiative BSCI (Business Social Compliance Initiative) vise à promouvoir des conditions de travail équitables et sûres dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Elle repose sur un **Code de conduite** aligné sur des normes internationales telles que la **Déclaration universelle des droits de l'homme**, les **conventions de l'OIT**, ainsi que les **lignes directrices de l'OCDE.**

CONDITIONS :

Le label BSCI repose sur plusieurs principes :

- Le temps de travail raisonnable
- Des salaires équitables
- La sécurité au travail
- L'interdiction du travail des enfants et du travail forcé
- La non discrimination
- La liberté d'association et le droit à la négociation collective

CIBLE :

Toute entreprise ou organisation, quelle que soit sa taille ou son secteur d'activité, peut aspirer à obtenir la certification BSCI si elle respecte les normes sociales et environnementales établies par ce label.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

Pour obtenir la certification BSCI, l'entreprise doit d'abord devenir membre du Business Social Compliance Initiative.

Un audit initial doit être réalisé par un tiers ou par l'initiative BSCI.

Des audits de suivi sont régulièrement effectués pour maintenir la certification.

FAIRTRADE MAX HAVELAAR

Social - Traçabilité

PRÉSENTATION :

Le label **Fairtrade/Max Havelaar** repose sur un cahier des charges établi par Fairtrade International, comprenant des critères sociaux, environnementaux et économiques.

Ce label vise à créer des débouchés pour les agriculteurs et les travailleurs des pays en développement, en leur assurant des conditions de travail équitables et en promouvant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

L'organisation Fairtrade a développé le label Fairtrade Cotton, spécifique au coton, puis en 2016 le label Standard Textile Fairtrade spécifique au textile.

CONDITIONS :

Le Standard Fairtrade Textile impose plusieurs critères sociaux et environnementaux :

- Salaire vital
- Liberté syndicale
- Sécurité et santé au travail
- Contrôle de l'usage de produits chimiques
- Interdiction de l'usage de certains produits dangereux
- Obligation que l'ensemble de la chaine d'approvisionnement soit labellisée

La label prévoit une formation pour accompagner les entreprises dans l'amélioration de leurs conditions de travail et la résolution des conflits. Il prévoit également des programmes d'apprentissage pour les jeunes travailleurs.

CIBLE :

Initialement développé pour le café, ce label certifie de nombreux produits tels que les épices, les huiles, les graines, le cacao et bien d'autres produits alimentaires.

Le label certifie le coton depuis 2005, et les textiles depuis 2016.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

FLOCERT est un auditeur indépendant qui vérifie la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise, pour s'assurer qu'elle soit conforme aux exigences sociales, économiques et écologiques définies dans le cahier des charges.

L'audit complet d'une organisation de producteurs prend plusieurs jours.

Après la certification initiale, les entreprises sont contrôlées au moins deux fois de plus au cours d'un cycle de certification de **trois ans**.

Retour d'entreprise :

Ce label parle beaucoup aux consommateurs, car il s'applique à des produits de consommation courants comme le chocolat ou le jus d'orange. Il assure que l'ingrédient ait été cultivé dans des conditions justes pour les agriculteurs.

FAIR WEAR FOUNDATION

Social

PRÉSENTATION :

La Fair Wear Foundation est une organisation indépendante fondée par la Clean Clothes Campaign, plusieurs syndicats, des ONG et deux fédérations d'entreprises issues de l'industrie et de la distribution du vêtement.

La Fair Wear Foundation impose le respect des règles de l'Organisation internationale du travail.

CONDITIONS :

La certification repose sur différents critères :

- Interdiction du travail forcé et du travail des enfants
- Non discrimination au travail
- Liberté d'association et droit de négociation collective
- Salaire décent et horaires de travail raisonnés
- Sécurité au travail

CIBLE :

Cette organisation certifie que les processus de production respectent des conditions de travail sûres, décentes et équitables.
Elle se concentre sur la phase de confection des vêtements, notamment la coupe et la couture car elles sont des étapes qui nécessitent une main d'œuvre importante.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

L'organisme de certification est **Fair Wear Foundation** (FWF).

Des équipes d'audits locales formées par la FWF procèdent à des évaluations sur la base d'entretiens avec les travailleurs, à la fois sur place et hors site.

Les audits se font aussi au travers de vérifications des normes de santé et de sécurité et de l'inspection des documents.

PromoTEX
ECOUTER, AGIR, PROMOUVOIR

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES & HABILLEMENT | NORD

Matières Premières

3

BETTER COTTON INITIATIVE

Environnement - Social - Matières Premières

PRÉSENTATION :

L'**initiative Better Cotton**, fondée en 2005 est une organisation à but non lucratif qui vise à **améliorer la durabilité dans la production de coton.** Elle ne désigne pas un coton cultivé de manière écologique, mais promeut des pratiques agricoles responsables d'un point de vue social et environnemental.

Un logo BCI apposé sur un produit fabriqué majoritairement à partir de coton signifie **qu'il est proposé par un commerçant qui s'est engagé à s'approvisionner en coton de meilleure qualité** et à investir dans les cultivateurs BCI.

CONDITIONS :

L'initiative BCI prend en compte plusieurs critères tels que :

- La consommation d'eau
- L'utilisation normée de pesticides
- Le respect de la biodiversité
- Des salaires décents
- Un environnement de travail sûr

Les produits siglés BCI doivent contenir au moins 10% de coton BCI.

La communication sur le label est contrôlée, seuls les détaillants et les membres de la marque engagés peuvent utiliser la marque sur le produit.

CIBLE :

Qui peut adhérer à la Better Cotton Initiative ?

- Les intermédiaires de la chaîne d'approvisionnement du coton (filateurs, filateurs intégrés, négociants non textiles, fabricants de produits finis et les agents d'approvisionnement.
- Négociants en coton faisant le commerce du coton brut.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

D'abord les agricultures s'engagent dans l'initiative et suivent un ensemble de normes sociales et environnementales. Ils bénéficient d'une formation et d'un soutien technique de l'initiative BCI pour adopter des pratiques plus durables.

Des audits et contrôles sont effectués régulièrement dans les plantations pour s'assurer du respect des normes de l'initiative.

A la fin du processus, le coton qui répond aux exigences de l'initiative reçoit le label de certification de BCI.

BIO EQUITABLE ORGANIC FAIR TRADE

Matières Premières - Social

PRÉSENTATION :

Ce label français créé en 2002 par l'association Bio Equitable garantit une production biologique de la matière première, notamment du coton. Il garantit également le respect d'une charte équitable et humaine qui concilie **écologie et social.**

CONDITIONS :

Pour être labellisés, les produits doivent respecter certains critères :

- Être à **100% issus de l'agriculture biologique**
- Contenir au moins **25% d'ingrédients issus du commerce équitable**
- Absence d'utilisation d'OGM, d'engrais synthétiques et de pesticides chimiques
- Respect des animaux et de l'environnement selon le Règlement européen 834/2007
- Interdiction du travail forcé et du travail des enfants, liberté syndicale et droit de négociation collective, salaire minimum garanti, durée de travail maximale limitée, non discrimination.

CIBLE :

Ce label certifie les produits alimentaires, textiles et cosmétiques et implique tous les acteurs de la chaîne de production.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

Après un audit d'habilitation sur site par l'association Biopartenaire, le label est attribué pour **3 ans**.

L'année suivante, un audit de contrôle sur site est effectué par un organise de contrôle externe.

L'année d'après, un audit documentaire de surveillance est demandé par l'Association Biopartenaire.

L'adhésion à l'association coûte entre 250 et 1000 euros. Le coût des audits n'est pas précisé.

BIORÉ SUSTAINABLE COTTON

Environnement - Matières Premières

PRÉSENTATION :

Le label **BioRé Sustainable Cotton** est spécifiquement destiné au coton cultivé de manière biologique, en respectant des pratiques agricoles durables.

Ce label certifie que le coton provient de culture n'utilisant pas de pesticide ni d'engrais chimiques, et qu'il est cultivé dans des conditions respectueuses de l'environnement.

CONDITIONS :

Les critères à respecter pour être labellisé BioRé Sustainable Cotton sont les suivants :

- Une agriculture biologique du coton
- L'absence de produits chimiques de synthèse, d'OGM et d'engrais chimiques
- Un respect des critères sociaux et environnementaux garantissant des pratiques agricoles durables (réduction de la consommation d'eau, limitation de la pollution des sols, protection de la biodiversité...)

CIBLE :

Les producteurs et metteurs en marché de vêtements en coton.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

La Fondation BioRé est propriétaire du label Bioré, mais **Remei AG**, titulaire d'une licence, est responsable du respect des normes et exigences relatives au label de qualité tout au long de la chaîne de valeur, elle est tenue d'appliquer un système complet d'assurance qualité.

ECOCERT RECYCLED TEXTILES STANDARD

Environnement - Matières Premières - Social

PRÉSENTATION :

Crée en 2000 en France par l'organisme Ecocert, ce label spécifique à la filière textile certifie des produits composés de textiles écologiques ou recyclés, ou répondant au standard GOTS (Global Organic Textile Standard) ou OCS (Organic Content Standard).

Le cahier des charges du label ERTS impose le respect d'exigences sociales et environnementales strictes, tout au long du cycle de vie du produit.

CONDITIONS :

Le label ERTS impose plusieurs exigences :

- Produit fini composé d'au moins 70% de matières naturelles, issues de matériaux renouvelables ou recyclés
- Réduction de l'utilisation des énergies fossiles
- Encouragement de l'utilisation des énergies renouvelables
- Encadrement strict de l'utilisation des produits chimiques et des pesticides
- Proscription des OGM
- Interdiction du travail forcé, du travail des enfants et des discriminations au travail
- Liberté d'association et de négociation collective
- Conditions de travail, horaires et salaires décents

Le label se décline en 2 niveaux :

- **Niveau 1** : *Made with sustainable material* : Certifie qu'au moins 50% des fibres sont naturelles. Seule une partie des critères du label doit être appliquée.
- **Niveau 2** : *Ecological & Recycled Textile :* L'ensemble des critères doit être respecté.

CIBLE :

Ce label peut certifier tous les produits réalisés à partir de fibres textiles.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

Le label est détenu par Ecocert.

Un audit est réalisé chaque année par un organisme indépendant.

Retour d'entreprise :

Ce label est toutefois moins connu que les labels GOTS et OCS dont il est le pendant.

FAIRTRADE COTTON

Matière première - Social - Traçabilité

PRÉSENTATION :

Le label **Fairtrade Cotton** certifie qu'un produit est composé à 100% de coton certifié et traçable du fermier au produit fini.

Le cahier des charges exige que le produit final soit composé d'au moins 50% de coton, mais l'ensemble de ce coton doit respecter les normes sociales et environnementales du label. Pour les vêtements professionnels le seuil est de 30%.

CONDITIONS :

Les entreprises sont tenues de respecter les normes sociales et environnementales suivantes :

- Interdiction du travail forcé et du travail des enfants
- Liberté d'association
- Interdiction d'utiliser des OGM et certains produits phytosanitaires
- Respect de la rémunération minimum et de la prime de développement

La plateforme collaborative de reporting et d'assurance **Fairtrace** de l'organisme certificateur FLOCERT est un outil de management de la traçabilité.

Celle-ci est disponible pour tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement certifiés Fairtrade.
Elle permet aux entreprises de déclarer leurs achets et leurs ventes, et aux fournisseurs et clients de valider ces données et déclarer à leur tous leurs achats et ventes.

CIBLE :

Le label certifie que les entreprises utilisent au moins 50% de coton, dont 100% de coton certifié Fairtrade.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

FLOCERT est un auditeur indépendant qui vérifie la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise, pour s'assurer qu'elle soit conforme aux exigences sociales, économiques et écologiques définies dans le cahier des charges.
L'audit complet d'une organisation de producteurs prend plusieurs jours.

L'audit est réalisé tous les 3 ans, mais des frais sont à payer chaque année pour être labellisé.

Retour d'entreprise :

Ce label parle beaucoup aux consommateurs, car c'est un dérivé du label FairTrade Max Havelaar qui s'adresse à des produits de consommation courants comme le chocolat ou le jus d'orange.

GLOBAL ORGANIC TEXTILE STANDARD (GOTS)

Matières Premières - Social - Traçabilité

PRÉSENTATION :

Cette certification se base sur **l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement** textile, de la transformation au commerce du produit.

Elle certifie que les fibres utilisées sont issues de l'agriculture biologique et que le processus de fabrication respecte des normes environnementales et sociales strictes.

Le label certifie à la fois des entreprises qui font partie d'une chaîne de valeur, et des produits finis.

CONDITIONS :

Les conditions pour être labellisé sont les suivantes :

- Niveau 1 : Au moins **70%** des fibres biologiques (avec un maximum de 10% de fibres synthétiques)
- Niveau 2 : Plus de **95%** de fibres biologiques
- Aucune utilisation de produit chimique nocif pendant le processus de fabrication
- Respect des critères sociaux (travail décent, absence de travail des enfants, conditions de travail équitables)
- Traçabilité et transparence dans la chaîne d'approvisionnement
- Exigence de durabilité des produits : résistance au frottement, à la transpiration, à la lumière, aux lavages

CIBLE :

Le label GOTS est destiné aux producteurs de matières premières, transformateurs et fabricants de textiles, distributeurs, importateurs, exportateurs, marques ou tout acteur de la filière textile.
Le label s'adresse à tous produits textiles, sauf les produits en cuir. Le cahier des charges peut être différents pour certains groupes de produits (exemple : les chaussettes).

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

L'entreprise doit soumettre une demande à un organisme de certification indépendant et accrédité (**Ecocert, Control Union, ICEA**). Il est possible de réaliser un audit commun avec le label GRS car plusieurs critères des cahiers des charges sont identiques.

2 documents de certification :

- **Certificat de portée** : prouve qu'un fournisseur répond à tous les critères pour être autorisé à traiter des marchandises GOTS
- **Certificat de transaction** : prouve que les marchandises elles-mêmes répondent à tous les critères de produit GOTS

Retour d'entreprise :

La procédure de labellisation est assez complexe car les contrôles sont stricts et pointilleux. En effet le contrôle des critères sociaux ainsi que l'élaboration du certificat de transaction sont chronophages, et le contrôle de traçabilité est important. De plus, tous les éléments de communication sur ce label doivent être validés par un organisme indépendant accrédité.
Cependant, c'est un label qui est beaucoup demandé par les clients, notamment ceux du luxe, de plus en plus sensibles à leur politique RSE.

GLOBAL RECYCLED STANDARD

Recyclage - Social - Environnement - Traçabilité

PRÉSENTATION :

Le Global Recycled Standard (GRS) certifie que le contenu de matière recyclée d'un produit est supérieur à **20%.** Toutefois, pour que l'entreprise puisse utiliser le logo GRS, elle doit utiliser au moins **50%** de matière recyclée.
Il certifie également le respect de critères environnementaux et sociaux.

Ce label vise plusieurs objectifs :

- Augmenter l'utilisation de matériaux recyclés et améliorer l'innovation
- Réduire les impacts néfastes de la production sur les personnes et sur l'environnement
- Assurer la traçabilité des matériaux recyclés tout au long de la chaine d'approvisionnement
- Offrir des garanties aux consommateurs sur la qualité des matériaux recyclés

CONDITIONS :

Pour être certifiée, l'entreprise doit :

- Fabriquer des produits composés d'**au moins 50% de fibres recyclées**
- Mettre un place un système de gestion des **problématiques environnementales**
- Mettre en place un système de gestion des **déchets** et des **eaux usées**
- Mettre en place un système de gestion des **produits chimiques**
- Contrôler sa consommation d'eau et d'énergie, ainsi que ses émissions de CO_2
- Mettre en place une politique de **responsabilité sociale** comprenant l'interdiction du travail forcé, du travail des enfants, des discriminations, le respect de la liberté syndicale et du droit de négociation collective, la santé ou encore une rémunération décente

CIBLE :

Ce label peut s'appliquer à tout produit textile : vêtement, textile technique, tissu, linge de maison...

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

La certification est attribuée par **Textile Exchange, ICEA ou Control Union.** Ces derniers réalisent des contrôles chaque année pour assurer la conformité des produits au cahier des charges.

Il est possible de réaliser les audits en commun avec ceux du label GOTS car certaines exigences du cahier des charges sont identiques.

Un audit commun coute environ 3000 euros, alors que l'audit GRS seul coute 2000 euros, et l'audit GOTS coute également 2000 euros.

Retour d'entreprise :

La communication sur le label est stricte, tous les éléments de communication doivent être validés par un organisme indépendant accrédité.
De plus, le certificat de transaction est chronophage à réaliser, il est très administratif et demande beaucoup de documentation.

MASTERS OF FLAX FIBRE

Matières Premières - Traçabilité

PRÉSENTATION :

Anciennement nommé **Europan Flax**, le label créé en 2012 a changé de nom et s'appelle désormais **Masters of FLAX FIBRE**. Il garantit des pratiques agricoles raisonnées et valorise le savoir-faire des producteurs de fibre européens. Le label certifie toutes les étapes de transformation, de la fibre aux produits finis, destinés à tous les marchés.

Les filateurs certifiées Masters of LINEN s'approvisionnent à 100% de fibre de lin Masters of FLAX FIBRE.

CONDITIONS :

Le label garantie la traçabilité des produits en lin. Ainsi toutes les entreprises de la chaîne de valeur d'un produit certifié doivent être certifiées Masters of FLAX FIBRE.

La fibre Masters of FLAX FIBRE est cultivée et teillée en Europe de l'Ouest : France, Belgique, Pays-Bas.

La production de la fibre doit respecter plusieurs critères environnementaux :

- Absence d'irrigation, absence de semences OGM
- Culture de proximité, en rotation
- Faible usage d'engrais et de pesticides
- Rouissage naturel dans le champ
- Production de fibre 100% mécanique
- Aucun déchet : toutes les parties de la plante sont utilisées et valorisées

CIBLE :

La certification est ouverte aux teilleurs, transformateurs, commerçants, traders, marques et distributeurs.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

L'entreprise envoie son dossier de candidature qui sera examiné et validé par le Comité Masters of FLAX FIBRE.

La certification est attribuée par l'Alliance for European Flax-Linen & Hemp.

Des contrôles sont réalisés chaque année par des organismes certificateurs tiers indépendants.

L'audit coûte 400 euros + les frais de déplacement.

MASTERS OF LINEN

Matières Premières - Traçabilité

PRÉSENTATION :

Le label Masters of LINEN **garantit qu'un produit fini en lin a été entièrement fabriqué en Europe,** de la culture du lin à la transformation de la matière, en passant par la confection du vêtement. Ainsi, chaque étape du processus de production et de transformation est traçable et soumise à des normes strictes.

CONDITIONS :

Pour être certifiée, une entreprise doit respecter les conditions suivantes :

- **Produire à 100% dans l'Union Européenne** pour les filateurs, et posséder une usine dans l'Union Européenne pour les tisseurs
- **Utiliser 100% de fibres certifiées Masters of FLAX FIBRE** (European Flax) pour les filateurs, ou utiliser au moins 55% de fils certifiés Masters of LINEN pour les filateurs de fils fantaisie, les tisseurs et les tricoteurs circulaires
- Devenir membre de l'Alliance for European Flax-Linen & Hemp

CIBLE :

La certification est ouverte aux filateurs, tisseurs et tricoteurs circulaires européens.

Les négociants/traders, tricoteurs rectilignes et confectionneurs ne peuvent pas être certifiés Masters of LINEN.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

- L'entreprise envoie son dossier de candidature qui sera examiné et validé par le Comité Masters of LINEN.
- La certification est attribuée par l'Alliance for European Flax-Linen & Hemp.
- Des contrôles sont réalisés chaque année par des organismes certificateurs tiers indépendants.

La certification coûte environ 2000 euros.

ORGANIC 100 CONTENT STANDARD

Matières Premières - Traçabilité

PRÉSENTATION :

Ce label international renseigne les consommateurs sur la **quantité de matière issue de l'agriculture biologique dans un produit fini.** Il couvre l'ensemble du processus de fabrication, de la transformation de la matière première en fibres, au produit fini, en passant par la fabrication, le conditionnement, l'étiquetage, et la distribution du produit.

CONDITIONS :

Pour être labellisé, un produit doit respecter certains critères :

- Contenir au moins 95% de matière naturelle
- Absence d'OGM, de pesticide et de substance chimique

Il existe une version plus souple de ce label, Organic Content Standard **Blended**, pour les produits qui contiennent **au moins 5%** de matières issues de l'agriculture biologique.

CIBLE :

Ce label s'adresse à tout produit non alimentaire contenant plus de 95% de matières biologiques.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

Le certificat OCS peut être délivré par **Ecocert, Control Union Certifications** ou encore **Textile Exchange**.

Des contrôles sont effectués de manière régulière par des organismes de certification indépendants, pour vérifier la conformité au cahier des charges.

Le label OCS est valable un an.

RECYCLED 100 CLAIM STANDARD

Recyclage

PRÉSENTATION :

Le label international **Recycled 100 Claim Standard** certifie que le produit fini contient au moins 95% de matière recyclée.
Toutefois ce label, contrairement au Global Recycled Standard, ne certifie pas le respect de nombreux critères environnementaux et sociaux.

Ce label a 3 objectifs :

- Harmoniser les définitions du terme “recyclé” dans les différentes applications
- Vérifier la teneur en matière recyclée des produits
- Donner aux marques et aux consommateurs les moyens de prendre des décisions d’achat en connaissance de cause

CONDITIONS :

Pour être labellisé, un produit doit contenir **au moins 95% de matière recyclée.**

Cette norme s’applique à toute matière recyclée vérifiée, et peut s’appliquer à toute chaîne d’approvisionnement.

CIBLE :

Le label s’applique aux entreprises du secteur textile, aux marques, ainsi qu’aux recycleurs et transformateurs de matière recyclée.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

La certification est attribuée par l’organisme **Textile Exchange.**
Des contrôles sont réalisés chaque année par des organismes indépendants pour assurer la conformité des produits au cahier des charges.

RESPONSIBLE WOOL STANDARD

Matières Premières - Environnement - Social - Traçabilité

PRÉSENTATION :

Le label international **Responsible Wool Standard** garantit le respect du bien-être animal et la gestion des terres dans la production de laine. Il certifie également le respect de critères environnementaux et sociaux.
Le label assure la traçabilité de la matière certifiée, de la ferme jusqu'au produit final.

Plusieurs déclinaisons de ce label existe pour la laine d'alpaca (*Responsible Alpaca Standard)*, la laine de chèvre mohair (*Responsible Mohair Standard*) ainsi que les plumes d'oie et de canard (*Responsible Down Standard*).

CONDITIONS :

Les conditions pour être labellisé sont les suivantes :

- Respecter le **bien-être animal** : accès à l'eau fraiche, environnement confortable, absence de douleur ou maladie, liberté de mouvement et protection contre la peur et la détresse
- Seuls les produits en **laine 100% certifiée RWS** peuvent être labellisés
- La **traçabilité** de la matière utilisée dans les produits doit pouvoir être assurée
- Le site de production doit respecter les exigences du label
- Protection de la biodiversité
- Interdiction de la déforestation
- Gestion durable des terres
- Bien-être social : non discrimination, protection des jeunes travailleurs, interdiction du travail forcé

CIBLE :

La RWS concerne les **produits contenant au minimum 5% de laine certifiée RWS** mais seuls les produits fabriqués en laine vierge certifiée sont autorisées à porter le nom ou le logo RWS.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

Le certificat est délivré par **Textile Exchange**.

Des contrôles sont effectués de manière régulière par des organismes de certification indépendants, pour vérifier la conformité au cahier des charges.

PromoTEX
ECOUTER, AGIR, PROMOUVOIR

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES & HABILLEMENT | NORD

Origine géographique

4

FRANCE TERRE TEXTILE

Traçabilité - Fait en France

PRÉSENTATION :

Le label **France terre textile** est un label national qui certifie à la fois des **produits** et des **entreprises**. En effet, toutes les entreprises labellisées de la chaine de valeur donnent des points pour labelliser ensuite le produit fini.

Il se décline en label régional pour 6 bassins textiles de tradition : les Vosges, l'Alsace, le Nord, Auvergne Rhône-Alpes, Troyes Champagne et le Sud.

CONDITIONS :

Le label garantit que le produit respecte plusieurs principes :

- **Une production locale** : il certifie qu'au moins **75%** des étapes de fabrication ont été réalisées en France
- **Un dialogue et des synergies** : il privilégie les sous-traitances locales en développant des partenariats de production et en partageant ses expériences
- **La transparence** : le label assure une traçabilité claire sur toute la chaine de fabrication
- **La qualité** : il certifie qu'une démarche qualité est mise en place par l'entreprise

CIBLE :

L'agrément "**acteur**" labellise des sites industriels basés en France.

Le label "**produit**" est destiné aux entreprises industrielles qui fabriquent des produits finis.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

- Le label s'appuie sur des organismes indépendants disposant d'ingénieurs textiles spécialisés dans les audits et contrôles de traçabilité.
- Un audit d'usine est réalisé **tous les 3 ans** pour vérifier le respect du référentiel entreprise et inspecter les usines.
- Un contrôle de traçabilité ascendant et descendant est réalisé **tous les ans** sur au moins 5 produits pour contrôler le respect du cahier des charges.

Retour d'entreprise :

Ce label, spécifique au secteur textile-habillement est certes, moins connu du grand public que d'autres, mais parle davantage aux entreprises et aux institutions.
Ce label est intéressant car il offre une traçabilité différenciante, il garantit de faire partie d'un écosystème local.

ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT

Savoir faire - Traçabilité

PRÉSENTATION :

Créé en 2005, le label « **Entreprise du Patrimoine Vivant** » (EPV) est un label d'État rattaché à la DGE (Direction générale des Entreprises) mis en place pour distinguer des entreprises françaises artisanales et industrielles aux savoir-faire rares et d'exception.

En 2025, près de 1300 entreprises sont labellisées EPV sur l'ensemble du territoire national.

CONDITIONS :

Ce label repose sur plusieurs critères liés à :

- Un patrimoine économique spécifique
- Un savoir faire rare reposant sur la maitrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité
- Une implantation géographique historique, une marque notoire, ou une démarche de responsabilité sociétale

CIBLE :

Ce label s'adresse à toute entreprise française détenant un patrimoine économique, composé en particulier d'un savoir faire rare, renommé ou ancestral, reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité et circonscrit à un territoire.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

L'entreprise doit remplir un dossier de candidature sur le site du gouvernement pour demander sa labellisation EPV.

Une fois attribué, le label EPV est valable **5 ans**.

Retour d'entreprise :

Le label EPV apporte aux entreprises labellisées une **reconnaissance nationale et internationale**. Il est un élément de communication intéressant**.** De plus, le label EPV représente souvent une fierté, une reconnaissance du savoir-faire et de l'engagement des salariés de l'entreprise.
Il leur permet également de bénéficier d'une **majoration du crédit d'impôt métier d'art** (15% au lieu de 10%).

ORIGINE FRANCE GARANTIE

Traçabilité - Fait en France

PRÉSENTATION :

La certification **Origine France Garantie** permet à la fois d'informer les consommateurs sur l'origine du produit, et aux entreprises de valoriser leur production.

Contrairement aux labels Entreprise du Patrimoine Vivant et France Terre Textile qui s'intéressent à une marque ou une entreprise, **la certification Origine France Garantie n'est attribuée qu'aux produits.**

CONDITIONS :

La certification repose sur 2 critères essentiels :

- Critère A : au moins 50% du prix de revient unitaire du produit est acquis en France
- Critère B : les caractéristiques essentielles du produit sont acquises en France

CIBLE :

Ce label s'adresse à un éventail très large de catégories produits telles que l'agroalimentaire, l'art de la table, le bijoux, la chaussure, le textile, la construction, l'électroménager, l'emballage, l'hygiène, le jardinage ou encore les jouets (la liste n'étant pas exhaustive).

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

L'entreprise doit constituer un dossier de candidature qui sera ensuite examiné par l'organisme certificateur indépendant. Ce dernier délivrera ou non la certification Origine France Garantie.

Des contrôles sont effectués chaque année pour vérifier le respect du cahier des charges.

Retour d'entreprise :

Ce label permet une large communication auprès du grand public car il certifie des produits de tous secteurs.

PromoTEX
ECOUTER, AGIR, PROMOUVOIR

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES & HABILLEMENT | NORD

Toxicité Santé

5

OEKO-TEX STANDARD 100

Traçabilité - Toxicité

PRÉSENTATION :

Ce label créé en 1992 garantit l'innocuité des textiles ou des produits utilisés lors du processus de production, pour la santé humaine et pour l'environnement. Il assure la production de matières ou de produits finis contenant une **quantité normée de substances chimiques**.

Chaque maillon de la chaîne de production est analysé : les matières premières, les fils, les teintures jusqu'au produit fini. Les tests permettent entre autres de vérifier l'absence de substance nocive, métaux lourds, pesticide ou colorant cancérigène.

CONDITIONS :

Les produits labelisés sont divisés en 4 classes :

- **Classe 1** : Produit pour les enfants et bébés de moins de 3 ans
- **Classe 2** : Produit au contact de la peau
- **Classe 3** : Produit sans contact avec la peau
- **Classe 4** : Produit textile de maison

Les exigences du label sont différentes pour chaque catégorie de produit.

CIBLE :

La certification OEKO-TEX® Standard 100 spécifique au textile, est applicable sur tous les **produits textiles bruts, semi-finis et finis, à toutes les étapes de traitement et pour tous les matériaux**. Elle peut être apposée partout dans le monde, après attestation de l'absence de source potentielle de substance toxique par l'organisme certificateur.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

Pour obtenir ce label les entreprises doivent s'adresser à **l'IFTH** (Institut Français du Textile et de l'Habillement) ou à **Centexbel.** Ces derniers effectueront les tests en laboratoire à partir d'échantillons, et délivreront ou non la certification.
Une fois le label obtenu, il est valide pour **2 ans**. Ce cycle de 2 ans débute par un audit de traçabilité. Au bout d'un an, l'entreprise doit fournir une revue documentaire pour justifier le respect du cahier des charges du label.

Ce label coûte environ 4000 euros.

Retour d'entreprise :

La procédure de certification s'est durci en 2025. En effet, l'auditeur demande désormais des éléments sur la procédure de qualité interne de l'entreprise, ce qui n'était pas demandé auparavant. Cela représente beaucoup de documentation écrite. Cependant, il permet d'alléger certains dossiers nécessaires pour justifier le respect de certaines réglementations.

ZERO DISCHARGE OF HAZARDOUS CHEMICALS

Toxicité

Ø ZDHC
Zero Discharge of Hazardous Chemicals

PRÉSENTATION :

ZDHC n'est pas un label mais une **initiative** lancée en 2011 visant à bannir l'utilisation de produits chimiques dangereux dans les industries du textile, de l'habillement et de la chaussure.
L'objectif est de protéger à la fois la santé humaine et l'environnement.

Cette initiative est un **référentiel qui encourage** le développement d'alternatives aux produits chimiques. Elle promeut les meilleures pratiques et propose des formations pour améliorer la gestion des produits chimiques.

CONDITIONS :

La ZDHC a définit une **liste de substances chimiques dont l'utilisation est interdite ou restreinte** dans les installations traitant des matières textiles, du cuir synthétique et des garnitures pour textiles et chaussures. Ce champ d'application comprend les produits chimiques utilisés pour la production mais également les produits de nettoyage et d'entretien utilisés pour la maintenance et l'assistance sur site.

La ZDHC fixe également des niveaux acceptables de produits chimiques dans les eaux usées. Elle met à disposition une plateforme offrant des ressources, des pratiques exemplaires et du matériel de formation pour soutenir l'adoption d'alternatives chimiques plus sûres.

CIBLE :

Avec plus de 160 membres dans le monde entier, l'initiative ZDHC regroupe des entreprises industrielles, des fabricants de marques comme Adidas, Nike, Puma, ou encore H&M et des institutions de la filière textile.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

PromoTEX
ECOUTER, AGIR, PROMOUVOIR

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES & HABILLEMENT | NORD

Economie circulaire

6

AFAQ ECO-CONCEPTION

Environnement - Eco-conception

PRÉSENTATION :

Le label **AFAQ Éco-conception** habillement, textile, chaussures et maroquinerie, porté par **AFNOR Certification** évalue le niveau de maturité de la démarche d'éco-conception d'une entreprise de mode, de la conception à la vente des produits.

L'évaluation des entreprises ne repose pas sur des exigences précises, mais **laisse place à la créativité et à l'innovation en matière d'éco-conception.**

Il s'appuie sur plusieurs normes telles que ISO 14001, ISO14006, ISO 14020, ISO 26000, ISO 20400.

CONDITIONS :

Le référentiel AFAQ Eco-conception est constitué de 5 chapitres :

- **150 points :** Responsabilité de la Direction et leadership en matière de création durable
- **300 points** : Affectation de la stratégie de création durable : compétences et techniques pour l'éco-conception des collections
- **350 points :** Mise en œuvre opérationnelle du projet d'éco-conception des collections
- **100 points** : Lancement des collections sur le marché et communication externe
- **100 points** : Retour d'expériences pour améliorer les futures collections éco-conçues

Parmi les critères de ces chapitres, certains sont rédhibitoires, c'est à dire qu'ils doivent obligatoirement faire l'objet d'une note égale ou supérieure à 50%.

La note sur 1000 points permet d'établir un niveau de maturité de la démarche d'éco-conception : Initial, Progression, Confirmé et Exemplaire.

CIBLE :

Cette prestation s'adresse aux entreprises de tous secteurs, de toutes tailles et de tout niveau de maturité en matière d'éco-conception.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

L'évaluation initiale se décompose en 3 phases : la préparation hors site, l'évaluation sur site, et la rédaction du rapport d'évaluation hors site.

À l'issue de cette évaluation, le label AFAQ Éco-conception est délivré pour **3 ans**, à condition de réaliser une évaluation de suivi à 18 mois.

L'évaluation permet à l'entreprise d'obtenir un rapport qui met en avant les pistes d'amélioration stratégiques, managériales et opérationnelles.

CRADLE TO CRADLE

Economie circulaire

PRÉSENTATION :

Cradle to cradle est une certification internationale créée en 2002 qui signifie “du berceau au berceau”, en opposition au fonctionnement actuel de l’économie ”du berceau à la tombe”. L’approche C2C est le moteur de l’économie circulaire, elle permet de mettre en place des flux continus en boucles ouvertes et fermées, tout en créant de la valeur à chaque étape du processus.

Cette certification valorise les produits fabriqués dans une logique d’économie circulaire, et guide les entreprises tout au long d’un processus d’amélioration.

CONDITIONS :

Cette certification repose sur 5 principes :

- La non toxicité des matériaux
- La circularité des matériaux
- Les énergies renouvelables
- La gestion de l’eau
- L’équité sociale

Les produits certifiés sont **biodégradables, recyclables et issus des énergies renouvelables.**

Les entreprises se voient attribuer un niveau de certification des produits **(Basique, Bronze, Argent, Or ou Platine)**, et sont ainsi encouragées et accompagnées pour atteindre le niveau supérieur.

CIBLE :

La certification Cradle to Cradle® s’applique à tous les produits exceptés alimentaires, et exclut par principe des produits comme les armes, le tabac ou des pièces contenant des éléments provenant d’espèces menacées.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

Le niveau de certification est décidé par le **C2C Product Innovation Institute** sur la base de rapports d’évaluation produits par des organismes accrédités, tels que **Upcyclea**, seule entreprise française agréée.

La certification est auditée tous les 2 ans.

Limite :

C’est une certification très coûteuse et qui s’applique à un seul produit (entre 5 000 et 75 000 euros), ce qui le rend peu accessible pour les petites entreprises.

ECOLABEL

Environnement - Traçabilité

PRÉSENTATION :

L'Ecolabel européen basé sur la norme ISO 14024 est le label écologique officiel de l'Union Européenne. Il certifie les produits et services ayant un faible impact environnemental **tout au long de leur cycle de vie**. Cet Ecolabel s'applique entre autres au secteur textile.

CONDITIONS :

Le label repose sur un certain nombre de critères environnementaux stricts, couvrant la production, l'utilisation et l'élimination du produit, portant sur :

- L'absence de substance chimique nocive
- La recyclabilité et la biodégradabilité du produit
- La consommation d'eau et d'énergie, les émissions de CO2 et la production de déchet
- L'utilisation de matières premières durables

CIBLE :

Ce label est utilisable dans l'ensemble des Etats membres de l'Union Européenne.

Il couvre de nombreuses catégories de produits telles que l'ameublement, le bricolage, la bureautique, le jardinage, l'hygiène, le textile, le nettoyage, la papeterie, le tourisme ou encore la vie domestique.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS :

Les organismes certificateurs accrédités par le COFRAC, également organismes compétents désignés par le ministère, sont en charge de la délivrance de l'Écolabel européen.

Le label est valable **7 ans**, après quoi une réévaluation est nécessaire.

Résumé

	Economie circulaire	Environnement	Matière première	Social	Substance chimique	Traçabilité
AFAQ Eco-conception	●	●	○	○	○	○
Better Cotton initiative (BCI)	○	○	○	●	○	○
Bio Equitable Organic Fair Trade	○	●	●	●	○	○
BioRé Sustainable Cotton	○	●	●	○	●	●
BioRé Sustainable Textiles	○	●	●	●	●	○
Bluesign	○	●	○	●	●	○
Business Social Compliance Initiative	○	○	○	●	○	○
Cradle to cradle	●	○	○	○	○	○
Ecocert Recycled Textile Standard	○	●	●	●	○	○
Ecolabel	○	●	●	●	●	○
Entreprise du patrimoine vivant	○	○	○	●	○	○
Fair Trade Cotton	○	○	●	●	○	●
Fair Trade Max Havelaar	○	○	○	●	○	●
Fair Wear Foundation	○	○	○	●	○	○
France terre textile	○	○	○	●	○	●
Global Organic Textile Standard (GOTS)	○	●	●	●	○	●
Global Recycled Standard (GRS)	●	●	●	●	○	●
Masters of Flax Fibre	○	●	●	○	○	●
Masters of LINEN	○	○	●	○	○	●
Oeko-Tex Made in Green	○	●	○	●	●	●
Oeko-Tex Standard 100	○	○	○	○	●	●
Oeko-Tex STEP	○	●	○	●	○	●
Organic 100 Content Standard	○	○	●	○	●	●
Origine France Garantie	○	○	○	●	○	●
Recycled 100 Claim Standard	○	●	●	○	●	●
Responsible Wool Standard	○	●	●	●	○	●
Zero Discharge of Hazardous Chemicals	○	○	○	○	●	○

Contact

christelle.perz@uith.fr
Responsable développement économique

PromoTEX
ECOUTER, AGIR, PROMOUVOIR

UITH
UNION DES INDUSTRIES TEXTILES & HABILLEMENT | NORD